



ENVIRONNEMENT Page 6

Étang du Boulard : quel devenir ?



CADRE DE VIE

L'avenue Devienne poursuit sa transformation

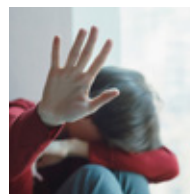
p. 11



JEUNESSE

Stop au harcèlement

p. 19



CULTURE

Construction d'une nouvelle MJC : le concours de maîtrise d'oeuvre lancé

p. 22



MAIRIE

5, avenue maréchal Joffre
69 630 Chaponost
Tél. : 04 78 45 31 33 - Fax : 04 78 45 37 45
contact@mairie-chaponost.fr
www.mairie-chaponost.fr
Facebook : Ville de Chaponost
Horaires d'ouverture :
Lundi au vendredi :
8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h 30

ÉTAT CIVIL

En semaine, mêmes horaires que la mairie
Le samedi : de 9h30 à 11h30
(excepté le 1^{er} samedi de chaque mois)

SERVICE URBANISME et SERVICES TECHNIQUES

7, avenue maréchal Joffre
Horaires d'ouverture :
Uniquement les matins de 8h30 à 12h
Services techniques - Tél. : 04 78 16 00 59
services.techniques@mairie-chaponost.fr
Service urbanisme - Tél. : 04 78 16 03 93
service.urbanisme@mairie-chaponost.fr

POUR RENCONTRER VOS ÉLUS

2^{ème} et 4^{ème} samedi de chaque mois
de 9 h 30 à 11 h 30

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

13/01, 24/02, 17/03 à 19h30

PERMANENCES AVOCAT- CONSEIL

16/01, 20/02, 13/03, 24/04, 29/05 et 19/06
Sur rdv au 04 72 24 57 39 (réservé aux chaponois)

POLICE MUNICIPALE

12 rue Chopard - Tél. : 04 78 45 07 00
police.municipale@mairie-chaponost.fr

GENDARMERIE DE BRIGNAIS

20 rue du Presbytère 69 530 Brignais
Tél. 04 78 05 18 42

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

55-57, avenue Paul Doumer
Tél. : 04 72 24 57 39
ccas2@mairie-chaponost.fr
Lundi : 13h30-17h00
Mardi : 9h-12h / 13h30-17h00
Jeudi et vendredi : 9h-12h
ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires

MÉDIATHÈQUE-AUDITORIUM

Place Clémenceau - Tél. : 04 78 45 17 99
mediathequechaponost.fr
mediatheque@mairie-chaponost.fr

PÔLE VIE DE LA CITÉ

55-57, avenue Paul Doumer
Tél. : 04 78 16 90 32
Lun. 14h-17h30, Mar. 8h-13h/14h-17h30,
Mer. 8h-13h/14h-16h, Jeu. et Ven. 8h-13h

MARCHÉS

Les mercredis, parking Bellevue
de 16 h à 19 h
Les dimanches, Place Foch
de 8 h à 12 h 30

Inscription sur les listes électorales

Les élections régionales et départementales auront lieu en 2021, selon un calendrier qui sera défini prochainement. Pour pouvoir voter, il est nécessaire que vous vous inscrivez sur les listes électorales au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent le 1^{er} tour du scrutin :

- en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367>
- sur place ou par courrier, en fournissant un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Vous avez changé d'adresse au sein de la commune ?

Pensez à le signaler au service des élections au 04 78 45 31 33 ou etat.civil@mairie-chaponost.fr

Reprise des concessions au cimetière

La mairie de Chaponost poursuit ses recherches pour identifier les ayants droit de concessions présentant des défauts d'entretien majeurs ou des signes d'abandon manifeste. Une liste des concessions concernées est affichée à l'entrée du cimetière ou consultable en mairie.

Merci aux familles concernées de prendre contact auprès de l'Etat civil au 04 78 16 03 92 ou par mail : etat.civil@mairie-chaponost.fr

Apiculteurs : déclarez vos ruches d'ici le 31 décembre

Vous êtes détenteur de colonies d'abeilles ? Vous avez l'obligation de déclarer votre ruche chaque année. Rendez-vous d'ici le 31 décembre sur mesdemarches.agriculture.gouv.fr

En cas de besoin, vous pouvez joindre l'assistance technique au 01 49 55 82 22 ou assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Jardinage : ne brûlez pas vos végétaux

Cette pratique est strictement interdite par arrêté préfectoral du 20 décembre 2013 et arrêté municipal n°2004-13. Outre la gêne occasionnée pour le voisinage et les risques d'incendie, le brûlage de végétaux à l'air libre émet plusieurs polluants et contribue à la dégradation de la qualité de l'air. Il est passible d'une contravention de 450€. Des solutions alternatives existent : compostage, broyage, paillage ou collecte en déchetterie.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES > Bienvenu(e)s

AOÛT • KAPOUDJIAN Marc-Antoine, le 5 ;
BARRIL Sélya, le 17 ; YOUSFI Rayan, le 19 ;
BERTHAUD Milo, le 27 ; BOUTERIGE Zack,
le 30

SEPTEMBRE • CHIPIER Cassie, le 4 ; ALBERT
Taya, le 11 ; SABUGUEIRO Tiago, le 16 ;
RIVAL DE ROUVILLE Gabin, le 27 ; HAYANI
MOUJTAHID Isaac, le 28 ; ALOUI Aziz, le 30

OCTOBRE • AZZI Livio, le 2 ; VINCENT
Antoine, le 9 ; DOGAN Nîsa, le 11 ; DUMAS
Ombeline, le 12 ; CARON DEBOURG Solane,
le 13 ; FRONTEAU June, le 22 ; ANDRAUD
Margaux, le 29 ; BAQUET Timothée, le 30

NOVEMBRE • CHERGUI Inès, le 2

MARIAGES > Félicitations

AOÛT • BARTOLESI Gianni & RODRIGUES
Alysson, le 29 ; BOUKHADRA Mohamed &
CHERGUI Linda, le 29

SEPTEMBRE • LIROT Julien & OLIVO Ludivine,
le 12 ; HENRY Matthieu & GIGNOUX Camille,
le 12 ; FAVRE Patrick & POULAIN Marjolaine,
le 12 ; VURPAS Thibaud & DARSON Lucie, le
12 ; MOUILLAC Laurent & MARCHETTO

Julie, le 19 ; DACHICOURT Benjamin & CLERE
Caroline, le 19

OCTOBRE • SARR Ibrahim & DUMAS
Chantal, le 3 ; BONNABAUD Stéphane &
ROJAS Laure, le 3 ; COTTART Thomas &
SABATIER Johana, le 10

DÉCÈS > Nos condoléances

SEPTEMBRE • BENAT André, le 12 à 84 ans ;
DI VITA Domenico, le 14 à 87 ans ; ROFFAT
Alain, le 15 à 69 ans ; ETCHEVERRY Claude,
le 20 à 69 ans ; BROLLES Michel, le 22 à
76 ans ; GUILLAUME Anne, Marie épouse
DESCLAVELIERES, le 28 à 83 ans

OCTOBRE • DRIGUET Jean-Louis, le 5 à 93
ans ; BOURGEOIS Marie, Madeleine veuve
TRIPIER-CHAMP, le 12 à 90 ans ; MARFIL
Trinidad veuve ROMERA, le 12 à 95 ans ;
COTTA Jeanne épouse GAY, le 18 à 82 ans ;
CARRION Joseph, le 24 à 80 ans ; DRAPIER
Pierre, le 29 à 85 ans ; COMBET Lucienne
veuve BEAUGERARD, le 30 à 86 ans ;
CARTIER Michel, le 31 à 61 ans

NOVEMBRE • NOURRY Simonne veuve
MARTI, le 2 à 93 ans

Magazine de la Ville de Chaponost édité à 4 300 exemplaires. Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2020.
Diffusion gratuite, vente interdite. **Directeur de la publication** : Damien Combet. **Responsable
de la rédaction** : Marion Berthou - **Conception graphique** : Julie Marchetto - **Crédits photos** :
Ville de Chaponost, Fotolia, Adobe stock, Département du Rhône - **Impression** : Rebul
Imprimerie. Ne pas jeter sur la voie publique.





La municipalité toujours mobilisée à vos côtés”

Damien COMBET,
Maire

Chères Chaponaises, Chers Chaponois,

Au moment où je rédige cet éditorial, nous sommes tous tournés vers la date du 20 janvier qui devrait pouvoir sonner la fin, pour tous les acteurs de notre pays, de ce deuxième confinement que nous espérons le dernier. Cette année 2020 largement impactée par le virus Covid-19 aura été très difficile, sur les plans sanitaire, social ou économique, et nous devons fonder l'espoir que 2021 qui s'approche verra la finalisation de la mise au point d'un vaccin afin de pouvoir tourner définitivement la page de cette crise mondiale violente. Après le choc sanitaire s'ensuivront les contrecoups sociaux et économiques. Les communes, une nouvelle fois, devront répondre présentes pour venir en soutien à leurs habitants et à leur tissu associatif et économique, dont les commerçants et restaurateurs durement impactés par ces pratiquement 6 mois de fermeture administrative. A Chaponost, les mesures prises pendant le premier confinement et poursuivies depuis début novembre, ont permis de répondre aux situations d'urgence. La municipalité saura poursuivre sa mobilisation tout au long de 2021 pour encourager et aider encore les pans de notre économie fragilisés et assurer le maintien de la solidarité au profit des plus fragiles.

Les sujets liés à la protection de l'environnement ont été inscrits comme des engagements forts du mandat qui s'est ouvert début 2020 dans notre commune. La crise sanitaire ne doit pas obérer les volontés d'agir, même si les capacités financières des collectivités ont été fortement chahutées par cette situation. L'un des engagements de notre programme portait sur la nécessité d'intervenir sur l'étang du Boulard. La gestion de l'eau bien sûr, mais également la biodiversité, le cadre de vie, les paysages... constituent les enjeux forts de ce projet. Depuis de nombreuses années, des réflexions et des études ont été menées ; il est temps dorénavant de passer à la phase opérationnelle. L'attention que la municipalité porte à l'écoute de la population sera mise en application dans la gestion de ce dossier. Ainsi, nous lançons une concertation publique pour choisir l'un des scénarios proposé par le bureau d'études qui accompagne la commune, dont nous vous invitons à découvrir un aperçu dans ce magazine. Le détail sera accessible sur le site internet de la commune ou en consultation en mairie à partir de janvier. Vous aurez la possibilité de donner votre avis durant le premier trimestre 2021 afin que, dans la foulée, nous puissions lancer les travaux selon le scénario retenu in fine.

Je souhaite une nouvelle fois, avant de fermer définitivement cette « annus horribilis », adresser mes plus sincères remerciements à tous les acteurs de notre commune qui ont contribué à développer le bel élan de solidarité locale que nous avons connu en 2020.

La tradition des vœux de début d'année ne pourra pas se tenir selon son format habituel en janvier, mais nous aurons l'occasion de vous adresser notre message de belle année 2021 par d'autres moyens.

Dans cette attente, je vous invite à des fêtes de fin d'année heureuses... et responsables.

SOMMAIRE

- | | | | |
|----|--|----|--|
| 4 | INSTANTANÉS | 21 | COMMERCE & ÉCONOMIE |
| 6 | DOSSIER | | Soutien aux commerces locaux. |
| | Étang du Boulard : quel devenir ? | 22 | CULTURE/PATRIMOINE |
| 11 | CADRE DE VIE | | Nouvelle MJC. Médiathèque mobilisée. Souscription aqueduc. |
| | Une nouvelle borne de recharge électrique. Transformation avenue Devienne. Un premier abri à vélos. | 24 | VIE ASSOCIATIVE |
| 12 | INTERCOMMUNALITÉ | 28 | SORTIR |
| | Faire face aux déséquilibres en terme de logements. Premières esquisses OTI. Itinéraires cycables. AquaGaron : maintien accueil des scolaires. | | Tous les événements |
| | | 30 | PORTRAITS |
| | | | Lenny Athmane. Adeline Proust. Michel Remillé. |
| | | 31 | EXPRESSION LIBRE |
| | | | La parole de l'opposition |

Semaine bleue : nos aînés à l'honneur



VIE SOCIALE. Si les échanges intergénérationnels ont été moins nombreux cette année, les animations proposées dans le cadre de la semaine bleue du 5 au 9 octobre, ont permis à nos aînés de se retrouver à l'occasion d'un programme varié : théâtre, atelier sophrologie, visite patrimoniale, conférence musicale et atelier sur la naturopathie. Des temps d'échanges essentiels au maintien du lien social.

Une rentrée adaptée

VIE ASSOCIATIVE. Malgré la crise sanitaire, les associations ont pu faire leur rentrée à l'occasion du Forum le samedi 5 septembre à l'Espace F. Perraud.

Avec des horaires élargis et des conditions sanitaires adaptées, près de 800 personnes ont pu faire le plein d'informations et s'inscrire auprès des associations.

Une partie des inscriptions a également été traitée à distance. Merci à toutes nos associations pour leur mobilisation lors de l'événement ou à distance.



Chap'en sport : une nouvelle saison lancée

SPORT. La nouvelle saison de Chap'en sport a été officiellement lancée le dimanche 11 octobre Place Foch.

L'occasion de remettre un chèque de 500€ à l'association Orchidée, bénéficiaire des dons de la précédente saison. Après une annulation en novembre et décembre, en raison de la crise sanitaire, l'événement sportif et solidaire espère pouvoir reprendre en janvier.



Eglise : les travaux d'accessibilité achevés

CADRE DE VIE. Débutés fin septembre, les travaux d'accessibilité de l'église se sont achevés courant décembre.

Le bâtiment dispose désormais d'une rampe accessible aux personnes à mobilité réduite. Le parking a également été réaménagé en conséquence. Du côté de l'entrée principale, les escaliers comprennent désormais des bandes podotactiles et les mains courantes ont été prolongées pour plus de sécurité.



Foyer Soleil : une façade haute en couleur

CULTURE. Courant novembre, la façade du Foyer Soleil a changé de visage grâce à la fresque ensoleillée réalisée par deux graffeurs professionnels, Monsieur S. et Heta One, en lien étroit avec les résidents.

Une très belle création qui réhausse la façade du Foyer Soleil et vient compléter les fresques réalisées par les deux artistes, dont une visible Place des Tapis à la Croix-Rousse.

Clos Pradel : l'opération est lancée !

URBANISME. Après la démolition de l'Hôtel des Clos de Chaponost, les travaux se poursuivront début 2021 avec la démolition de la Maison de la Presse qui déménagera dans des locaux provisoires situés 50-52 avenue Paul Doumer. Le tabac-presse s'installera au rez-de-chaussée du Clos Pradel au moment de sa livraison.



Le nouveau skate-park livré



SPORT. Les travaux du skate-park sont achevés et le nouvel équipement a ouvert début décembre. Il comprend un bowl et de nombreux éléments « street » et « park » pour le plus grand bonheur des skateurs et riders de la commune. Une belle réalisation qui devrait être inaugurée au printemps.

Avec le soutien financier de



DEVENIR DE L'ÉTANG DU BOULARD

La concertation est lancée

Alimenté par le ruisseau du Merdanson et celui de la Chavannerie, l'étang du Boulard se trouve au centre d'enjeux multiples en termes de qualité de l'eau restituée à la rivière, de circulation piscicole et de risques de surverse. Il fait aujourd'hui l'objet d'une réflexion quant à son devenir, associant les habitants à travers une importante concertation qui s'échelonne jusqu'au printemps.

Regards croisés



Jean-François Perraud,
1^{er} adjoint chargé de
l'urbanisme et de la
politique de l'eau

> Quel a été le point de départ de la réflexion sur le devenir de l'étang ?

A la suite d'une visite de terrain effectuée fin 2017 par les services de l'Etat, la Direction Départementale des Territoires du Rhône a informé la commune, en début d'année 2018, de la non-conformité du plan d'eau du Boulard vis-à-vis de la réglementation en vigueur; définie par la Loi sur l'eau, le Code de l'environnement et le Plan de Gestion de la Ressource en Eau du Garon.

La mise au norme de l'ouvrage devant permettre en particulier de gérer les crues, de gérer la vidange et de prévoir la mise en place d'un débit réservé permettant d'assurer un débit minimum du cours d'eau en aval pendant la période d'été.

Au vue des caractéristiques de l'étang, situé en travers des cours d'eau du Merdanson et de la Chavannerie, l'intervention d'un bureau d'études agréé était alors nécessaire pour définir les modalités de mise en conformité du plan d'eau.

Entre l'automne 2018 et le début de l'année

2019, la commune a fait procéder à une vidange de l'étang, supervisée par le bureau d'études Egis Eau. Une opération nécessaire qui a notamment permis d'inspecter les berges, la digue et les organes de régulation du niveau de l'étang.

A l'appui de cette opération, le bureau d'études a conduit un diagnostic approfondi afin de définir précisément les modifications à apporter pour rendre l'étang conforme aux obligations réglementaires. Deux familles de scénarios ont été étudiées, aussi bien en termes de travaux, que de coûts, avant de pouvoir retenir deux hypothèses : d'une part, une mise aux normes de l'ouvrage, conservant l'étang du Boulard et prévoyant des aménagements de l'infrastructure du plan d'eau ; d'autre part, un effacement de l'étang intégrant une renaturation complète du Merdanson. Ces deux scénarios vous sont aujourd'hui présentés dans ce dossier et feront l'objet d'une concertation de la population à compter de début janvier.



Clémence Ducastel,
adjointe chargée de
l'action écologique et
citoyenne et du cadre
de vie

> De quelle façon la concertation va-t-elle être menée ?

Nous avons souhaité mettre en place une concertation ouverte à tous les habitants de la commune, afin que chacun puisse choisir un scénario parmi les deux proposés et nous faire part de remarques ou suggestions. Un dossier de concertation détaillé et un registre de concertation seront disponibles début janvier en mairie et sur le site de la ville. En parallèle, plusieurs réunions seront organisées en début d'année prochaine avec des groupes d'habitants identifiés, ayant des

usages spécifiques de loisirs autour de l'étang du Boulard. Lors de temps d'échanges qui leur seront dédiés, nous souhaitons ainsi pouvoir recueillir plus spécifiquement leur avis, leurs questionnements, leurs attentes, autour des deux scénarios envisagés. Les élus iront également à la rencontre des habitants à l'occasion d'une permanence organisée un dimanche matin. A l'issue de la concertation, la commune dressera une synthèse afin d'acter la réalisation de l'un des deux scénarios.



Frédéric Augier,
chargé de mission
protection de la
ressource en eau au
SMAGGA (Syndicat
de mise en valeur,
d'aménagement et
de gestion du bassin
versant du Garon)

> Pouvez-vous nous en dire plus sur le lien entre le Plan de Gestion de la Ressource en Eau et la réflexion sur le devenir du Boulard ?

La gestion quantitative de la ressource en eau sur le bassin versant du Garon est un enjeu stratégique majeur. Dans un contexte de changement climatique, de déficit pluviométrique (observé depuis 4 ans) et d'augmentation de la population liée à l'attractivité du territoire, cette ressource est soumise à de fortes pressions. Les 130 km de rivières du bassin versant et la nappe phréatique du Garon, qui alimentent en eau potable 90 000 personnes dont les Chaponois, sont surveillés de très près par le SMAGGA et la Préfecture du Rhône. Plusieurs études menées en 2006, 2009 et 2011 ont montré que la nappe - dont l'alimentation s'effectue de façon égale par l'eau de pluie et par la rivière Garon - souffrait d'un déficit quantitatif. Dès lors, la Préfecture du Rhône a demandé au SMAGGA d'établir un Plan de Gestion de la Ressource en Eau pour la période 2016/2021, aussi bien pour les eaux souterraines (nappe du Garon) que pour les eaux de surfaces (rivières, plan d'eau).

Tout comme une vingtaine de plans d'eau identifiés comme prioritaires sur le territoire du bassin versant du Garon compte-tenu de leur taille, de leur implantation en travers du

cours d'eau, l'étang du Boulard est une retenue d'eau qui, faute de débit réservé (débit minimal d'eau imposé par la loi à la sortie d'un ouvrage hydraulique) nuit au bon fonctionnement du Merdanson de Chaponost. Ainsi, en période sèche, l'eau stockée dans l'étang ne bénéficie pas au cours d'eau qui se retrouve en situation d'étiage forcé. Or la réglementation à ce sujet est très claire : toute retenue située dans le lit d'un cours d'eau doit être muni d'un dispositif de débit réservé afin de ne pas impacter les milieux aquatiques et rendre l'ouvrage transparent vis-à-vis du fonctionnement de la rivière.

Les objectifs de la mise en conformité du plan d'eau sont donc multiples :

- **restaurer le milieu aquatique du Merdanson** de Chaponost en augmentant le débit de la rivière en période d'étiage,
- **assurer plus de débit dans les affluents du Garon** pour indirectement alimenter la nappe phréatique,
- **limiter l'évaporation liée au plan d'eau** au profit de la rivière.



Hélène Maury,
Chef de projet
hydraulique et barrages
- bureau d'études Egis

> Quelle a été votre démarche pour arriver à la présentation des deux scénarios ?

La commune de Chaponost nous a missionnés pour la mise aux normes de la digue de l'étang du Boulard, qui permet de retenir les écoulements du Merdanson de Chaponost et du ruisseau de la Chavannerie. Lors de l'inspection que nous avons réalisée en 2018, la digue a montré des signes de faiblesse : l'ouvrage est vieillissant et les maçonneries sont déstabilisées notamment par la présence de végétation. Une mise aux normes doit être rapidement réalisée pour

se prémunir de désordres plus graves. Nous avons travaillé sur deux projections possibles. Une première hypothèse relative à la mise aux normes, qui nécessite des travaux importants avec la réalisation d'un évacuateur de crue et d'un confortement de l'ouvrage. Une seconde alternative relative à l'effacement du plan d'eau qui permettrait d'améliorer la qualité écologique du cours d'eau, en valorisant le milieu naturel du parc du Boulard.

Deux scénarios envisagés

SCÉNARIO NUMÉRO 1

Maintien de l'étang

comprenant une mise aux normes de l'ouvrage

L'étang est conservé avec son niveau d'eau actuel, inférieur de 70 cm à son niveau d'origine.

Des travaux d'aménagement de l'infrastructure sont à prévoir afin de pouvoir répondre aux normes et exigences réglementaires en vigueur.



- 1 Passage à gué* conservé
- 2 Maintien des cheminements piétons le long de l'étang
- 3 Mise en place d'un ouvrage de vidange appelé "moine", permettant l'évacuation des eaux et la mise à sec progressive de l'étang
- 4 Reprise de l'évacuateur* en rive gauche
- 5 Réalisation d'une pêcherie permettant de récupérer les poissons en cas de vidange et contrôle du débit réservé
- 6 Suppression de l'évacuateur en rive droite

* Voir lexique en page 10

- A Ruisseau de la Chavannerie
- B Ruisseau du Merdanson

Les travaux d'aménagement de l'infrastructure de l'étang concernent principalement :

la restitution d'un débit réservé

permettant de garantir durablement et en permanence la survie, la circulation et la reproduction des espèces aquatiques ou dépendantes de l'eau.

la mise aux normes de l'évacuateur de crue

un organe permettant de dériver ou d'évacuer l'eau retenue derrière le vannage, lorsque la hauteur excède une certaine limite.

la sécurisation structurelle de la digue

en mettant en place une paroi de consolidation, en reprenant la maçonnerie, et en privilégiant des matériaux drainants et un traitement approprié de la végétation.



Pour ce premier scénario, le montant estimatif des travaux pour la commune s'élève à 500 000€ HT, sans subvention possible.

Une alternative a été envisagée et écartée. Elle prévoyait le maintien de l'étang du Boulard avec une dérivation du Merdanson. Cette hypothèse nécessitait d'importants travaux sur la partie Ouest de l'étang entraînant ainsi la disparition de l'aire de pique-nique.

SCÉNARIO
NUMÉRO 2

Effacement de l'étang et renaturation du Merdanson

L'étang est effacé avec un projet ambitieux de renaturation du Merdanson comprenant la création d'un chenal de cours d'eau, l'aménagement d'espaces paysagers, de mares et zones humides, disposant d'un puissant pouvoir de captation de CO2.



- 1 Maintien des cheminements piétons
- 2 Création d'une ripisylve* adaptée
- 3 Création d'une passerelle piétonne
- 4 Aménagement d'une zone humide
- 5 Aménagement d'aires de pique-nique
- 6 Création de mares / bassins paysagers
- 7 Effacement de la digue de l'étang

* Voir lexique en page 10

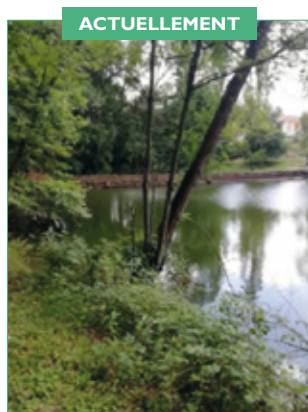
Autour de ce nouveau cours d'eau, un parc paysager est aménagé autour d'usages récréatifs : promenades, courses d'orientation, animations sur la biodiversité et observation des milieux humides.



Pour ce second scénario, le montant estimatif des travaux pour la commune s'élève à 570 000€ HT avec une subvention possible de l'agence de l'eau à hauteur de 70% du montant global des travaux, hors aménagements de loisirs et espaces de détente.

La création de mares et de zones humides permet d'améliorer la biodiversité présente à l'intérieur même du parc.

L'espace pique-nique situé en partie Ouest est conservé.



Berge Est de l'étang – état actuel



Vue sur les mares et la zone humide



Berge ouest de l'étang – état actuel

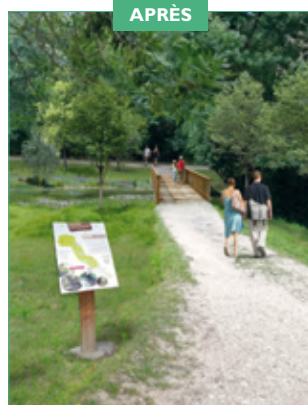


Berge ouest de l'étang avec vue sur la zone humide

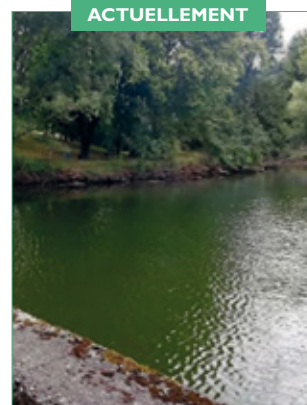
Le cheminement piéton actuel est conservé et complété par des passerelles.



Berge sud de l'étang – état actuel



Passerelle créée à terme –
vue depuis l'accès en contrebas du
boulevard Reydellet



Berge sud de l'étang – état actuel



Vue depuis la passerelle
sur la zone humide créée

Donnez-nous votre avis

Début janvier, vous pourrez consulter une présentation détaillée et commentée oralement, accessible sur le site de la ville, ainsi qu'auprès de l'accueil de la Mairie, sur un poste informatique.

A l'appui de ces éléments, vous êtes invités à nous indiquer le projet que vous souhaiteriez retenir et à nous faire part de vos remarques jusqu'au 26 février 2021 :

- En mairie, sur un registre dédié à cet effet
- En ligne, sur le site de la ville : mairie-chaponost.fr

Courant janvier, plusieurs réunions se tiendront avec des groupes d'habitants identifiés et plusieurs associations locales : CCUGP, Conseil des Aînés, CMJ, Histoire et Patrimoine, Office de Tourisme Intercommunal des Monts du Lyonnais, collège, écoles élémentaires et associations utilisant le parc pour différentes activités de loisirs.

La commune prendra contact avec eux début janvier pour fixer les dates et modalités de ces rencontres qui devront leur permettre d'exprimer un choix de scénario et leur avis, leurs remarques ou suggestions.

Une permanence des élus, dont la date sera communiquée sur les supports numériques de ville et par voie d'affichage, sera organisée dans le hall de la médiathèque un dimanche matin.

A l'issue de la concertation, un bilan sera dressé et fera l'objet d'une restitution dans un prochain magazine et/ou lors d'une réunion publique.

La ville devra ensuite se prononcer en faveur de la réalisation d'un scénario et engager une phase de mise en œuvre opérationnelle avec le choix d'un maître d'œuvre pour conduire l'opération.

Un démarrage des travaux est envisagé en 2022.

LEXIQUE

Affluent : cours d'eau qui rejoint un autre cours d'eau, généralement plus important.

Débit réservé : dispositif permettant d'assurer un débit minimum au cours d'eau, nécessaire au fonctionnement minimal des écosystèmes, ainsi qu'à tous les usages de l'eau.

Etiage : abaissement exceptionnel du débit d'un cours d'eau.

Évacuateur de crue : organe permettant de dériver ou d'évacuer l'eau retenue derrière le vannage, lorsque la hauteur excède une certaine limite.

Milieu aquatique : milieu caractérisé par des habitats (berges, fonds, courants), des populations végétales et animales et par la qualité physio-chimique de l'eau (température, nutriments, etc.).

Moine : ouvrage de vidange permettant l'évacuation des eaux et la mise à sec progressive de l'étang.

Passage à gué : passage permettant de traverser un cours d'eau à pied.

Pêcherie : dispositif permettant de pêcher les poissons en cas de vidange de l'étang.

Ripisylve : ensemble des formations boisées (arbres, arbustes, buissons), présentes aux abords d'un cours d'eau.

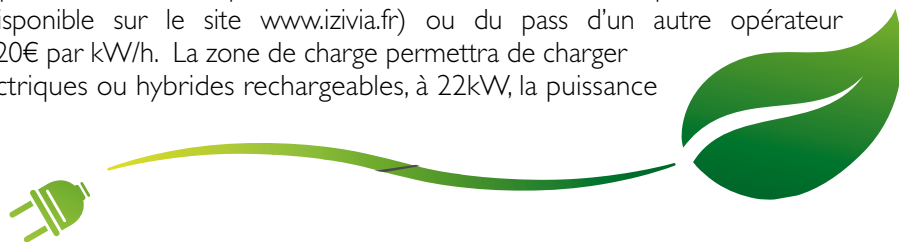


NOUVEAU

Une borne de recharge électrique bientôt en service place du 8 mai 1945

Courant janvier, la commune mettra en service une zone de recharge IZIVIA, ouverte et accessible à tous, pouvant accueillir deux véhicules, sur le parking du 8 mai 1945. Un nouveau service qui vous permettra de recharger votre voiture électrique.

Implantée au cœur de la commune, cette borne vous permettra de charger votre véhicule électrique ou hybride 24h/24 et 7j/7. L'opération est simple : une fois sur place, vous avez besoin d'un smartphone muni de l'application dédiée, d'un pass IZIVIA (disponible sur le site www.izivia.fr) ou du pass d'un autre opérateur de mobilité. La tarification prévue sera de 0,20€ par kW/h. La zone de charge permettra de charger simultanément jusqu'à deux véhicules électriques ou hybrides rechargeables, à 22kW, la puissance maximum.



AVENUE DEVIENNE

L'avenue Devienne poursuit sa transformation

Le chantier de requalification de l'avenue Devienne se poursuit.



Le secteur de l'avenue compris entre la rue F. Perraud et l'avenue Moulins-lès-Metz fait l'objet d'importants travaux : l'élargissement de la voie en cours intégrera une voie douce permettant d'accueillir les piétons et cyclistes. Depuis mi-octobre et jusqu'aux congés de Noël, le secteur a été fermé à la circulation afin de pouvoir réaliser les travaux nécessaires : démolition de murs existants et réalisation des élargissements, tranchées pour reprise des alimentations électriques, de gaz et téléphone, réhabilitation du réseau d'assainissement.

Les travaux vont se poursuivre et nécessiteront la fermeture totale de l'avenue Devienne entre la rue F. Perraud et l'avenue Moulins-lès-Metz entre le 11 janvier et le 13 avril 2021.

Cette nouvelle étape permettra la réalisation du mur en pierre au nouvel alignement ainsi que les travaux de requalification de la voirie comprenant notamment la création de bordures, des espaces verts et la pose de l'éclairage public.

EN BREF

Un premier abri vélo couvert installé sur la commune

La commune a procédé à l'installation d'un premier abri vélo couvert, à proximité de l'école de la Cordelière. Un petit plus pour vos déplacements en mode doux. D'autres abris seront installés prochainement à proximité de l'école Martel et de l'espace F. Perraud.

Cette installation bénéficie d'une subvention de 60% du dispositif « Coup de pouce vélo », porté par Alvéole et visant à encourager la pratique du vélo par les Français.

alveole



Chemin du château : améliorer la gestion des eaux pluviales

Des travaux de création d'ouvrages de gestion des eaux pluviales débuteront en janvier chemin du château. Ils ont pour objectif de permettre une gestion pérenne des eaux de pluie sur ce secteur et de corriger les problèmes de ruissellement, en réduisant les flux et en les redirigeant dans le bassin versant naturel.



HABITAT

Faire face aux déséquilibres en matière d'offre de logements

À travers le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2016-2021, les élus communautaires ont engagé une politique ambitieuse pour faire face aux déséquilibres persistants en matière d'offre de logements.

Le Comité de Pilotage annuel s'est tenu mi-septembre en présence de nombreux partenaires (institutionnels, bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers). Il a permis de partager le bilan annuel détaillé de ce programme.

Rattraper les objectifs de mixité sociale fixés par la Loi

En 2019, 160 logements ont été commencés sur le territoire de la vallée du Garon (pour un rythme annuel attendu de 244 logements/an environ), dont 40 logements locatifs sociaux (soit 25 % de la production). Ce dernier chiffre témoigne d'un effort de rattrapage conséquent pour atteindre les objectifs de mixité sociale fixés par la loi SRU. L'accent doit cependant encore être mis sur la production de logements très sociaux (financement PLAI). Afin d'accompagner les bailleurs, la CCVG a garanti les emprunts de 7 nouvelles opérations représentant 89 nouveaux logements locatifs sociaux ou en accession abordable.

+ D'INFOS

Pôle Aménagement et
Développement Territorial de la
CCVG au 04 72 31 38 96
www.ccvalleedugaron.com

Remobiliser les logements vacants

L'année 2019 a également permis de lancer une action en faveur d'une diminution de la vacance dans l'habitat. Les propriétaires concernés ont été sensibilisés. Différents dispositifs existent pour les accompagner vers une remise en location de leur bien : aides à la rénovation énergétique, conventionnement social des logements, etc.

Logement social : une demande forte sur le territoire

Depuis 2018, la CCVG déploie un service intercommunal d'information et d'enregistrement de la demande en logement locatif social. En 2019, 830 demandes ont été enregistrées sur le territoire, pour 150 attributions effectivement réalisées. Sur la commune de Chaponost, 202 demandes sont ainsi en attente. La commune est par ailleurs lauréate d'un appel à projet exemplaire pour une opération de transformation de logements existants en logements locatifs sociaux dans le secteur Bonnet / Doumer. La CCVG accompagne techniquement et financièrement la commune pour la concrétisation de ce projet qui permettra la réalisation de 4 nouveaux logements locatifs sociaux.

EN BREF

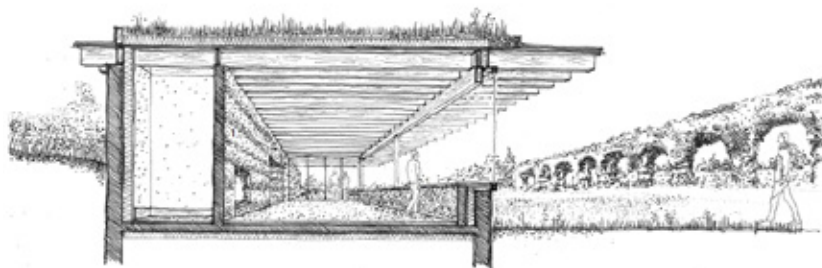
AquaGaron : maintien de l'accueil des scolaires

C'était une volonté forte des élus de la CCVG à l'annonce du re-confinement.

Si le centre aquatique intercommunal est resté inaccessible pour le grand public, l'accueil des scolaires a pu être maintenu au prix d'un renforcement du protocole sanitaire. Les élèves ont ainsi pu faire leur retour au bord des bassins dès le 3 novembre.



BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES Office de tourisme : premières esquisses



Le projet de construction d'un nouveau bâtiment sur le site du Plat de l'Air pour accueillir le bureau d'information touristique avance...

Après les premières esquisses livrées à l'été, l'agence lyonnaise Link Architectes, retenue à l'issue du concours de maîtrise d'œuvre, travaille à préciser les contours définitifs du projet. Dans les prochaines semaines, des études géotechniques permettront de valider la faisabilité du projet au regard de la nature des sols. La phase de consultation des entreprises pourra ainsi intervenir à l'été en vue d'une mise en chantier au 4^{ème} trimestre 2021. La livraison est, dans ce planning prévisionnel, envisagée courant 2022.

Évolutif, performant énergétiquement et intégré dans son environnement paysager, face à l'aqueduc romain du Gier, l'édifice, d'une centaine de mètres carrés, comprendra des locaux administratifs pour les équipes de l'Office de tourisme (bureaux, salle de réunion avec coin cuisine, locaux techniques) mais aussi un espace d'accueil du public (présentation de documents, boutique...) et scénographique, conçu en résonance avec les espaces extérieurs.

MOBILITÉS ACTIVES Itinéraires cyclables : une nouvelle carte dynamique disponible

La CCVG est engagée dans le déploiement de son schéma directeur des circulations douces élaboré en 2011. Plus de 25 kilomètres d'itinéraires cyclables ont été réalisés sur le territoire, notamment un axe fort de 16 kilomètres reliant les 5 communes de la vallée du Garon, via le centre aquatique intercommunal. Depuis septembre dernier, une carte dynamique présentant ces réalisations est disponible en ligne sur le site de la CCVG et accessible depuis un smartphone.



+ D'INFOS

Rendez-vous sur :
ccvalleedugaron.com/itinerairescyclables



Mobilités : quelles perspectives pour la Vallée du Garon ?

Prise de compétence "mobilité" par la CCVG ; création d'un nouvel établissement public se substituant au Sytral ; prolongement de la ligne de tram-train vers Vourles et Millery / Montagny ; développement de nouveaux services de transport en commun et des mobilités actives... Les élus communautaires font de la question des déplacements, l'enjeu majeur du mandat qui s'ouvre.

Françoise Gauquelin, présidente de la CCVG, et Damien Combet, vice-président chargé de la Mobilité, font le point sur l'actualité des dossiers en cours et livrent leur vision pour le territoire...

Une revue de projet
à retrouver sur
ccvalleedugaron.com,
rubrique « Actualités »

FOYER SOLEIL

Comment déposer un dossier ?

Vous avez 60 ans ou plus, vous êtes valide et autonome et vous recherchez un appartement ? Les logements du Foyer Soleil peuvent vous intéresser. Renseignez-vous auprès du CCAS.

Destinée aux seniors autonomes et valides de 60 ans et plus, la résidence réalisée par l'OPAC et gérée par la commune et le CCAS est un établissement médico-social non médicalisé. Il comprend **20 logements proposés à la location**, allant du T1 bis au T2, d'une superficie de 35 à 53 m². **Chaque appartement dispose d'aménagements adaptés aux seniors** : ascenseur, douche à l'italienne, volets roulants électriques.

Le Foyer Soleil offre également la possibilité de profiter de loisirs variés et de rencontres avec d'autres résidents autour de jeux, activités manuelles, ateliers mémoire, gymnastique douce ou sorties, le tout proposé par une maîtresse de maison à votre écoute.



Bon à savoir :

Le Foyer Soleil est réservé en priorité aux personnes habitant Chaponost ou ayant de la famille sur la commune. Il ouvre droit à l'APL (Aide Personnalisée au Logement), versée par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales. Il n'est cependant pas habilité à l'aide sociale.

Vous êtes intéressé(e)s ?

Contactez le CCAS pour tout renseignement ou dépôt d'un dossier d'inscription au 04 72 24 57 39

Un sondage pour mieux connaître les besoins des seniors

Le Centre Communal d'Action Sociale travaille en étroite collaboration avec des bénévoles qui l'appuient dans la réalisation de certaines de ses missions à destination des seniors, telles que le portage de repas ou la veille en direction des personnes isolées, ou qui complètent son action en lien avec des tâches du quotidien. Afin de mieux connaître les besoins de ses usagers, il lance une enquête.

A travers un court questionnaire, l'idée est de recenser les besoins des seniors en matière de déplacements, d'activités du quotidien, de visites de convivialité, ou d'accompagnement en balade, et de savoir dans quelle mesure les usagers accepteraient l'aide de bénévoles pour accomplir ces tâches.

Le questionnaire est à remplir auprès de l'accueil commun du Pôle Vie de la Cité et du CCAS, de l'accueil de la mairie, et est également disponible sur le site de la ville dans la rubrique Actualités.

Vous avez jusqu'à fin janvier pour participer.

Et si vous avez un peu de temps et que vous souhaitez apporter votre aide bénévolement au CCAS pour le portage de repas, des visites de convivialité ou des petites courses du quotidien, n'hésitez pas à contacter l'équipe au 04 72 24 57 39

RÉSIDENCE RESEDA

Une nouvelle offre de logements

Les travaux de la résidence RESEDA située au 16 avenue André Devienne sont en cours d'achèvement. L'ouverture est prévue à la fin du 1^{er} trimestre 2021.

Le programme réalisé par la SEMCODA a quelque peu évolué. Composé de 60 logements (40 en financement PLS-Prêt Locatif Social- et 20 en financement libre), il accueillera en grande majorité des seniors autonomes, tout en proposant la location de quelques appartements à des familles. La résidence offrira la possibilité aux locataires seniors de disposer d'un logement indépendant, leur permettant de conserver liberté et autonomie, tout en en assurant un lien social grâce à la convivialité familiale d'espaces communs à partager. L'ensemble des appartements, de type T2 à T4, d'une superficie de 46 à 86m², a été pensé pour les personnes à mobilité réduite. Ils disposent pour la plupart d'un balcon ou d'une terrasse. L'accès aux espaces communs se fera de manière contrôlée et sécurisée.

Les loyers appliqués sont compatibles avec toutes les aides aux logements disponibles (CAF ou MSA) et avec l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).



Si vous souhaitez déposer un dossier pour louer un appartement ou en savoir plus, contactez la SEMCODA :

Mme Pomathios au 04 81 51 03 51

NOUVEAU

Depuis quelques jours, les résidents de l'EHPAD la Dimerie et ceux du Foyer Soleil ont la chance de bénéficier au sein de chacune des deux structures, d'une borne d'animation mobile entièrement financée par le Département du Rhône.

Ces bornes mobiles proposent aux résidents, accompagnés des animatrices, d'accéder à de nombreuses activités musicales, mais aussi à des jeux de mémoire et de concentration, de chiffres et de lettres et à des activités ludiques.

Une très belle initiative du Département du Rhône qui a d'ores et déjà équipé 67 EHPAD et résidences autonomie dans le Rhône.



Le 9 décembre, Christophe Guilloteau, président du Département, s'est rendu à l'EHPAD la Dimerie, aux côtés du Maire. Ils ont pu constater l'enthousiasme des résidents et du personnel pour ce nouvel outil, déjà très largement apprécié aussi bien dans le cadre d'animations collectives que de temps individuels.

En raison des conditions sanitaires actuelles, le repas des aînés traditionnellement organisé en janvier est annulé. Le CCAS envisage d'organiser un repas festif dans le courant de l'année 2021, lorsque les conditions sanitaires le permettront.

COLIS DE NOËL

Une distribution assurée en toute sécurité

A quelques jours des fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale a offert aux personnes de 80 ans et plus, un colis gourmand. Organisée à la salle socio-culturelle les 10 et 11 décembre derniers, la distribution a eu lieu dans le strict respect des gestes barrières et a permis aux bénéficiaires de goûter à un air de fête, en cette période où l'isolement peut peser à certains.

Une livraison à domicile est prévue dans les prochains jours pour les personnes qui n'auraient pas pu se déplacer à l'occasion de cette distribution.

+ d'infos :

Pour tout renseignement, contactez le CCAS au 04 72 24 57 39

Accueil occasionnel en crèche : c'est possible !

Vacances ? Nounou absente ? Recherche d'emploi ? Vous avez besoin de faire garder votre enfant de manière occasionnelle ? Des places en crèche sont disponibles.

Les structures d'accueil petite enfance de la commune peuvent accueillir vos enfants de manière occasionnelle, sans jour défini, ni régulier, selon les disponibilités des différents lieux d'accueil.

Les inscriptions se font tout au long de l'année.



Si vous êtes intéressé(e) par ce mode de garde, contactez dès maintenant la coordinatrice petite enfance au Point Infos Familles au 04 78 16 90 32 ou par mail : infos.familles@mairie-chaponost.fr

HOMMAGE À

Samuel Paty

A la suite de l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire, la municipalité a souhaité témoigner son soutien aux enseignants en installant une banderole sur le fronton de la mairie, portant le message « #jesuisenseignant ».

Le Maire et Claire Reboul, adjointe chargée des affaires scolaires et de la petite enfance, se sont également déplacés dans les écoles Martel et Deux Chênes, ainsi qu'au collège Françoise Dolto le lundi 2 novembre, afin d'assister à l'hommage national rendu à ce professeur, en présence des directeurs d'établissements, des équipes enseignantes et des élèves.



PORTAIL FAMILLE

Facilitez-vous la vie !

Chaque mois, vous devez payer la facture de la crèche ou de la cantine de vos enfants. Pour vous faciliter la vie, optez pour le paiement en ligne avec le portail famille. En quelques clics seulement, accédez au portail, connectez-vous avec votre identifiant et votre mot de passe et réglez votre facture par carte bancaire.

Une démarche en ligne simple et rapide !



Retrouvez toutes les infos pratiques pour vous connecter sur le site de la ville, rubrique :

[Pratique](#) > [Mes démarches](#) > [Pour les enfants](#) > [Je paie la cantine](#) ou [Je paie la crèche](#).

Besoin d'aide ?

Le point Infos Familles répond à vos questions au 04 78 16 90 32.



SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE

Les écoles de la Cordelière et des Deux Chênes

Entre développement durable et solidarité internationale, les écoles de la Cordelière et des Deux Chênes se montrent exemplaires. Retour sur leurs actions qui ont récemment été mises sur le devant de la scène.

Labellisation E3D : la reconnaissance de l'engagement en faveur du développement durable

Le 9 novembre dernier, les écoles de la Cordelière et des Deux Chênes ont été officiellement labellisées E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable). Le niveau 2 du label leur a été accordé, certifiant que la démarche de leur établissement est désormais solide et implique l'ensemble des piliers du développement durable. Une belle reconnaissance du travail engagé depuis plusieurs années, grâce à un partenariat avec la municipalité et plusieurs associations de la commune.

Les écoles ont en effet élaboré une programmation qui s'étend de la petite section au CM2, afin d'éduquer les élèves à des pratiques en faveur du développement durable, pour devenir des éco-citoyens responsables. En maternelle, les élèves travaillent sur les gestes éco-citoyens et le jardin, tandis qu'en élémentaire, ils abordent les thématiques de la récupération des eaux pluviales, du compost, des végétaux, du tri des déchets, du cycle de l'eau ou encore des déplacements doux.

Les grandes sections, CM1 et CM2 des deux écoles sont engagés dans le projet de jardin partagé porté par l'association Graines de Possibles. Cet engagement en faveur du développement durable est également développé dans la vie scolaire des établissements : pratique quotidienne du tri, lutte contre le gaspillage alimentaire à la cantine, sensibilisation aux modes doux pour se rendre à l'école et lors des fêtes d'écoles en privilégiant des circuits courts.



Coup de projecteur sur la solidarité internationale avec le projet Africa 2020



L'éducation au développement durable se double également d'une éducation à la solidarité internationale, grâce à un partenariat fort et durable avec la coopération décentralisée. Cette année, les deux écoles se sont engagées dans le projet Africa 2020

autour d'un travail sur le plastique « Urgence plastique : on lutte ensemble à Gon Boussougou et Chaponost. »

Elles ont ainsi répondu à un appel à projets, porté par l'Education nationale. Un projet par Académie a été retenu pour donner un « coup de projecteur. » Dans l'Académie de Lyon, c'est le projet des deux écoles de Chaponost qui a été choisi.

Elles se donnent désormais pour objectif de poursuivre les temps de réflexion et d'échanges autour des 5 R (Réduire, Réparer, Réutiliser, Réinventer, Respecter), afin de faire émerger de bonnes pratiques, des solutions alternatives, des idées, de les partager entre pairs et les promouvoir au sein des classes, de l'école, comme à l'extérieur.

Les autres écoles élémentaires et le collège F. Dolto mènent eux aussi des actions et projets en lien avec les thématiques de développement durable et de coopération internationale. Retrouvez les plus en détail dans le prochain numéro du magazine.

Promeneurs du net : aux côtés des jeunes sur les réseaux sociaux

Afin d'assurer une présence éducative auprès des jeunes sur les réseaux sociaux, les professionnels jeunesse de la commune ont rejoint le dispositif « Promeneurs du net », piloté par le CRIJ Auvergne-Rhône-Alpes (Centre Régional d'Information Jeunesse), avec une mission d'écoute, d'information, d'accompagnement, de conseil et de prévention.

Une adhésion au dispositif répondant aux besoins identifiés dans le cadre du diagnostic jeunesse

Le diagnostic jeunesse réalisé par la commune durant le 1^{er} semestre 2019 a permis de mettre en évidence une utilisation intensive des réseaux sociaux par les jeunes, mais également un manque de repère et d'information sur leur utilisation. Face à ce constat, les professionnels jeunesse de la commune se sont questionnés sur les moyens éducatifs à déployer à destination du public jeune.

La commune de Chaponost a ainsi choisi d'adhérer au dispositif « Promeneurs du net » fin 2019, afin de permettre aux professionnels des structures jeunesse du territoire (MJC, Centre social et Mairie) de former un référent par structure et de bénéficier de l'appui du réseau.

REPÈRES



des jeunes âgés entre 11 et 17 ans sont présents sur le Net 1 fois par jour



d'entre eux se connectent aux réseaux sociaux plusieurs fois par jour



Renforcer la présence éducative auprès des jeunes sur les réseaux sociaux

Derrière cette adhésion, un objectif fort : **renforcer la présence éducative auprès des jeunes sur les réseaux sociaux.**

Trois professionnels jeunesse ont ainsi été formés au sein des structures éducatives du territoire : Elodie Dubart, coordinatrice jeunesse à la mairie, Stéphane Jeanjean, animateur secteur famille au Centre social du Saunier et Melissa Gerbex, animatrice jeunesse à la MJC.

Ils assurent désormais une présence éducative sur les réseaux sociaux, dans le prolongement de leur travail de terrain.

« Les promeneurs du net ont une mission d'écoute, d'information, d'accompagnement, de conseil et de prévention », expliquent les trois professionnels de la commune. « En dialoguant avec chacun, le Promeneur renforce le lien social et cultive un esprit critique face à l'information et à l'image. Les échanges à travers des messages privés sur les réseaux sociaux restent confidentiels et permettent aux jeunes et aux parents de trouver des éléments de réponse à leurs interrogations du quotidien. »

Où trouver les promeneurs du net ?

Chaque promeneur du net dispose d'un profil clairement identifié sur les principaux réseaux sociaux : Facebook, Instagram et Snapchat, afin que les jeunes puissent les retrouver facilement.

Stop au harcèlement

Intimidations, moqueries, rumeurs, violences physiques, verbales ou psychologiques répétées, les situations de harcèlement sont présentes aussi bien dans le milieu scolaire que sur les réseaux sociaux. Face à ce constat, la commune mène un programme d'actions de prévention et de lutte contre le harcèlement et le cyber-harcèlement, en partenariat avec le collège Françoise Dolto, les écoles publiques et privées, l'association de parents d'élèves ChapoDolto, le Centre social du Saunier et la MJC. Objectif : former, sensibiliser et rendre les jeunes, acteurs de la prévention. Décryptage des actions engagées.

Une problématique commune aux acteurs jeunesse

A l'occasion du diagnostic jeunesse réalisé en 2019, un questionnaire diffusé aux jeunes a permis de mettre en relief le harcèlement entre élèves.

Sur 300 collégiens interrogés, 34% disent avoir été confrontés à une situation d'intimidation, de moquerie, de rumeur ou de harcèlement, dont un tiers n'en a jamais parlé.

20% des 154 lycéens et étudiants ont rapporté avoir été confrontés à de telles situations et 60% n'en avoir jamais parlé.

Des actions ciblées en direction des acteurs éducatifs et des jeunes

Face à cette situation, l'ensemble des partenaires éducatifs de la commune a décidé de mettre en place des actions ciblées de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement et cyber-harcèlement, échelonnées entre l'automne 2020 et l'année 2021, afin de pouvoir agir de manière cohérente et durable.

Une formation à la méthode de préoccupation partagée a été dispensée aux enseignants volontaires et aux acteurs éducatifs du territoire afin de repérer les situations très tôt, d'agir vite et de casser le processus de harcèlement.

Une sensibilisation des CMI, CM2 et des différents niveaux du collège est prévue sous forme d'ateliers de sensibilisation, de théâtre-forum ou encore d'un serious game virtuel, un jeu de rôle virtuel permettant d'aborder des problématiques sérieuses avec une dimension ludique issue du jeu vidéo.

Enfin, les jeunes deviendront également acteurs du projet, grâce à la mobilisation et à la formation d'élèves volontaires « ambassadeurs » ayant un rôle de prévention auprès de leurs camarades. En complément, des jeunes de la MJC et du centre social participeront à des ateliers théâtre et création de vidéos pour appréhender les situations de harcèlement de l'intérieur.

Consultez le programme d'action détaillé sur mairie-chaponost.fr > Quotidien > Jeunesse

Votre enfant est victime de harcèlement ? Agissez et **parlez-en auprès de l'équipe éducative de son établissement**. Si vous avez besoin de conseils, vous pouvez aussi contacter le numéro national dédié, **le 3020** (service et appel gratuits).



Le CMJ fait son entrée dans le Chap'Info



La ville de Chaponost a souhaité donner la parole aux jeunes en créant en 2016 un Conseil Municipal de Jeunes (CMJ). Elle nous laisse désormais libres d'animer une page du magazine municipal. Pour ce premier numéro, nous allons vous présenter notre fonctionnement.

Nous sommes 16 collégiens et lycéens volontaires qui souhaitons nous investir dans la vie de la commune et confronter nos idées sur des projets que nous avons choisis.



Comment ça marche ?

Nous avons créé des commissions thématiques. Elles sont au nombre de 6 : "solidarité", "prévention", "communication", "sport, culture et loisirs", "développement durable" et "histoire et commémorations". Nous nous réunissons selon nos centres d'intérêts.

Dans ce numéro, nous avons choisi de vous faire découvrir 3 de nos commissions :



Commission prévention

Maëlie en 3ème au collège F. Dolto et au CMJ depuis 2 ans.

Cette commission portera sur la participation des jeunes au projet « Stop au Harcèlement » en partenariat avec le collège, la MJC, le centre social et les écoles.

Au programme : théâtre forum sur le cyber-harcèlement, formation d'élèves ambassadeurs, création de vidéos et escape game. Une formation premier secours est aussi organisée avec la Croix blanche et nous permettra d'obtenir le PSCI (Prévention secours civique). Elle est gratuite à partir de 16 ans avec le Pass Région. Nous recommandons aux jeunes de faire cette formation pour adopter les bons gestes.

Commission sport

Carel en 4ème à l'école internationale de Lyon et au CMJ depuis 2 ans.

Le skate-park se dégradait de plus en plus et ne convenait pas à tout le monde. Les élus nous ont proposé de recueillir les souhaits et attentes des jeunes de Chaponost. Nous avons réalisé un questionnaire puis organisé plusieurs réunions.

Cette concertation a permis d'élaborer, avec les concepteurs, un projet permettant la pratique de tous les sports freestyle et pour tous les niveaux.

Les travaux ont débuté le 10 août et le skate-park est désormais ouvert. La cérémonie d'inauguration est programmée au printemps 2021.



Commission communication

Capucine en 6ème au collège F. Dolto, et Albin en 3ème à l'école Steiner

Nous sommes 10 jeunes très motivés qui alimentons la page Instagram du CMJ et le magazine municipal Chap'Info. Cette page est née de notre souhait de présenter notre équipe, nos actions et nos projets sur les réseaux sociaux. Nous postons régulièrement la présentation et l'avancée des différents projets et actions en cours ou à venir sur notre page Insta.

Vous souhaitez nous suivre ? [abonnez-vous à notre page Instagram @cmj_chaponost](#)

Rendez-vous dans le prochain numéro du mag' pour de nouveaux sujets !



A l'approche des fêtes, soutenons nos commerces

A l'approche des fêtes, adoptons le bon réflexe et soutenons nos commerces et restaurants.

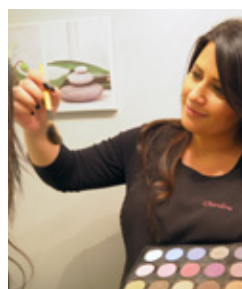
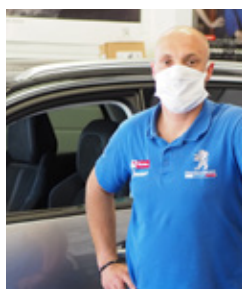
Aux côtés des magasins de première nécessité, autorisés à ouvrir durant le second confinement, vos instituts de beauté, coiffeurs, fleuristes, restaurateurs ou magasins de vêtements se sont réinventés et ont fait preuve d'adaptation pour vous permettre de faire vos achats à distance et en toute sécurité. Click & collect (réservation et retrait) ou livraison à domicile, chacun a proposé les solutions les plus adaptées à ses possibilités.

L'ensemble de vos commerces a pu rouvrir depuis le 28 novembre dernier.

Alors à l'approche des fêtes de fin d'année, n'hésitez pas à les solliciter et bénéficiez de leurs conseils pour dénicher les cadeaux qui feront le plaisir des petits et des grands.

De leur côté, les restaurateurs devront encore attendre avant de pouvoir vous accueillir. Ils continuent cependant à vous proposer de la vente à emporter. **Retrouvez toutes les infos sur mairie-chaponost.fr.**

Parce ce que tous nos commerces sont essentiels à nos yeux,
soyons solidaires et continuons à faire nos achats chez eux !



Du nouveau dans la vie éco

+ Toucher le ciel

Massages relaxation et bien-être femmes enceintes, bébés et enfants. Ateliers de 3 à 6 séances possibles en famille, dans les écoles ou structures petite enfance.

Consultation les mercredis et samedis à LWI.

Les autres jours, déplacement à domicile.

Claudine Harb Boudeau : 06 34 67 57 54 - ateliermassage@toucherleciel.fr - www.toucherleciel.fr

+ Cuinat Elagage (arboriste grimpeur diplômé)

Elagage, abattage d'arbres délicats, jardinage, enlèvement de nids de chenilles processionnaires, débroussaillage et remise en état de jardins, taille de haies.

06 10 65 56 10 - Facebook cuinat elagage
cuinatelagage@gmail.com

+ Virtuelle visite

Tournage et réalisation de visites en réalité virtuelle pour les professionnels du commerce, du tourisme et de l'hôtellerie/restauration.

Christophe Etienne : 06 79 47 60 21

Julien Savalli : 06 84 83 85 69.

contact@virtuellevisite.com - www.virtuellevisite.com

+ Céline Moret, coach intégratif chez Celesens

Céline Moret vous accompagne dans vos besoins de changement, de transformation, ou vos questionnements sur le sens de votre vie personnelle et/ou professionnelle, avec une approche tournée vers l'humain et ses relations avec les autres et son environnement.

Rendez-vous à distance ou en présentiel : 06 37 28 15 18
celine@celesens.com - www.celesens.com

+ Rejoignez le réseau Bouge ta boîte

Vous souhaitez rejoindre un cercle d'entrepreneurs féminins pour booster votre CA, renforcer vos compétences, votre leadership, développer votre business ? Céline Moret vous propose de rejoindre un nouveau cercle « Bouge ta Boîte », réseau national reconnu sur notre territoire.

Si la démarche vous intéresse, contactez les entrepreneuses à l'initiative de ce futur cercle pour aller à leur rencontre et en savoir plus : **Céline Moret** au 06 37 28 15 18, **Caroline Dresin** au 06 50 70 26 56 ou **Jessica Reynier** au 06 09 69 02 75

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE MJC DANS LE CENTRE

Le concours de maîtrise d'œuvre est lancé

Le projet de construction d'une nouvelle MJC dans le centre avance. Le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé avec l'objectif de retenir le lauréat au printemps 2021.

Un projet retravaillé durant l'été

Après avoir approuvé le programme de construction du futur équipement en séance du conseil municipal de juin dernier, la commune a souhaité retravailler certains aspects du projet durant l'été : d'une part, la qualité environnementale du bâtiment, incluant entre autre la production d'énergies renouvelables, avec un objectif d'exemplarité, et d'autre part, l'aménagement d'un accès permettant de relier la MJC et la partie haute du terrain, qui accueillera un futur projet immobilier.

Le concours lancé

Le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé en octobre dernier. 113 candidatures ont été déposées.

Un jury est désormais chargé d'examiner les dossiers reçus au regard de critères financiers, fonctionnels, architecturaux et environnementaux. Composé de membres de la Commission d'Appel d'Offres spécifique créée pour ce projet (incluant des élus de la majorité et de l'opposition), il regroupe un architecte conseil proposé par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), un architecte proposé par l'ordre des architectes, un architecte et un paysagiste désignés par la commune, l'un des co-présidents de la MJC et son directeur.

Tous ensemble, ils retiendront trois candidats, admis à présenter leur projet sur esquisse, avant de choisir le lauréat du concours au printemps 2021.

CONTOURS DU PROJET

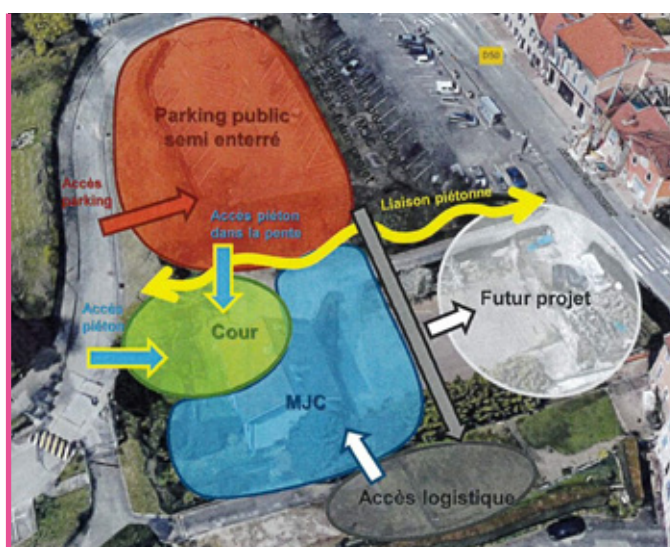
Un emplacement retenu au centre de la commune

L'emplacement retenu pour ce nouvel équipement est situé au centre de la commune, sur le secteur Bellevue-Doumer, au sein duquel une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) a été inscrite dans le nouveau PLU.

Un projet défini par l'étude de programmation

Le projet de construction de la nouvelle MJC a fait l'objet d'une étude de programmation élaborée en étroite concertation avec la MJC, afin de prendre en compte l'ensemble de ses besoins, qu'il s'agisse de ses activités régulières, de son école de musique, du secteur enfance-jeunesse nécessitant des espaces spécifiques, des nombreuses animations culturelles proposées régulièrement, ou encore des espaces extérieurs qui nécessitent d'être dimensionnés en lien avec l'ensemble des activités de la structure.

La surface envisagée pour le futur bâtiment comprend 1 200m² auxquels s'ajoutent les espaces extérieurs (contre les 700m² du bâtiment actuel).



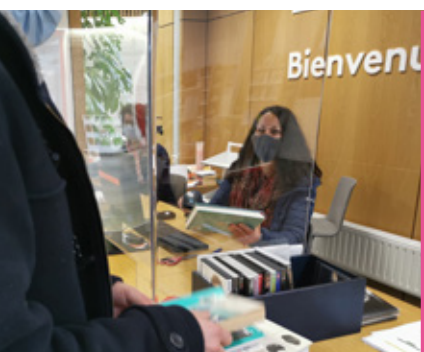
Afin de compléter l'offre de stationnement sur ce secteur, un parking public semi-enterré de 30 places sera créé.

Il intégrera du stationnement pour les vélos et trottinettes.

La médiathèque mobilisée à vos côtés



Si l'ensemble des services municipaux est resté accessible pendant le second confinement, la médiathèque a dû fermer ses portes. Pour autant, pas question de vous laisser sans solution. L'équipe, accompagnée de ses bénévoles, vous a proposé un ensemble de services pour vous permettre de vous évader et de vous ressourcer.



Click&Collect : garder un lien avec les abonnés

Un service de réservation à distance et de retrait vous a été proposé. L'occasion pour chacun de continuer à bénéficier du prêt de documents dans les mêmes conditions et pour la même durée qu'habituellement et ainsi continuer à s'épanouir et se cultiver.

Et demain ?

Lors du premier confinement, la médiathèque avait lancé une enquête bilan-perspectives auprès de ses abonnés dans le but de faire évoluer son projet de service, de correspondre au mieux à vos attentes et de rester dans l'air du temps. L'enquête est de nouveau relancée afin de recueillir un plus grand nombre d'avis. Autant de réponses que de personnes composant votre foyer sont les bienvenues afin de permettre au plus grand nombre de s'exprimer.

Rendez-vous sur le

lien <https://forms.gle/7GoivlhXRJZBoF6T7>



ou flashez le QR-code ci-contre

Portage de livres à domicile

La médiathèque a par ailleurs profité de cette période pour mettre en avant un service peu connu : le portage à domicile. Habituellement réservé aux personnes éprouvant des difficultés ou une impossibilité à se déplacer, la médiathèque a étendu ce service durant la crise sanitaire, grâce à l'appui de plusieurs bénévoles.

Ce service, baptisé "livrissimo" continue à fonctionner.

Si vous êtes intéressé,

contactez la médiathèque au 04 78 45 17 99 ou e.sanglar@mairie-chaponost.fr

AQUEDUC

La mobilisation continue !

Avec près de 305 dons réalisés depuis septembre 2017, représentant un montant de 94 603€, la mobilisation pour sauver et restaurer l'aqueduc se poursuit et reste indispensable à la finalisation de ce projet.



Ces derniers mois, l'entreprise SGAME, qui avait déjà effectué plusieurs dons en faveur de la restauration, sur la première souscription comme sur celle en cours, a de nouveau donné 3 000€. Un engagement qui montre que la mobilisation à l'échelle du territoire communal se poursuit.

La souscription ouverte en septembre 2017 sera prochainement clôturée. **Une nouvelle souscription sera cependant prochainement ouverte avec pour objectif de remobiliser la population et les entreprises du territoire, en vue de finaliser la restauration de l'aqueduc d'ici 3 ans.**

D'ici là, n'hésitez pas à faire un don. Rendez-vous sur le site de la Fondation du patrimoine www.fondation-patrimoine.org/2755 et bénéficiez d'avantages fiscaux avant la fin de l'année.

Tous les dons réalisés seront valorisés sur une plaque des donateurs, installée sur le site du Plat de l'air.



Vœux 2021

Etant donné le contexte sanitaire actuel, la ville a pris la décision de ne pas maintenir la traditionnelle cérémonie des vœux à la population.

Pour autant, la municipalité a tenu à adresser une carte de vœux à l'ensemble des habitants de la commune. Cette carte, distribuée conjointement avec le magazine, met en avant la solidarité : celle que la commune a connue en 2020 par plusieurs actions fortes durant les périodes de confinement, dont l'action phare de confection de masques par près de 160 bénévoles.

A travers cette carte, la ville tient à remercier très chaleureusement les bénévoles qui ont œuvré pour ce projet, mais également toutes celles et ceux qui s'investissent au service des autres et ont mené des actions de solidarité ou continuent à en initier.

Une exposition reprenant l'ensemble des photos de la carte de vœux sera installée le long de la mairie, côté avenue Maréchal Joffre, dès le 5 janvier.

Avec la carte que vous avez reçue, vous trouverez également deux petits cœurs à accrocher. La ville vous propose d'y inscrire votre définition de la solidarité : cela peut être une phrase, un mot, un dessin. Chaque foyer est invité à venir accrocher son (ses) message(s) à un arbre à vœux qui sera installé sur le parvis de la Mairie à compter du 5 janvier prochain et ce, jusqu'à la fin du mois de janvier. Pour chaque message déposé, la ville s'engage à reverser 0,50€ à l'association Handimat.

La municipalité vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en début d'année pour déposer tous vos messages sur l'arbre à vœux

OTI MONTS DU LYONNAIS

Les dernières nouveautés

Geocaching

La chasse aux Gnolus vous réserve une surprise ! Une quête centrale ouverte aux joueurs ayant validé les 12 premiers parcours va vous être proposée. Dans un lieu confidentiel empreint de mystère vous devrez trouver les réponses aux questions que vous poseront ces petites créatures déjantées qui vous accompagnent tout au long des sentiers.

Alors n'hésitez plus, faites-vous plaisir et partez en famille pour des chasses aux trésors remplies d'histoires et de surprises dans les Monts du Lyonnais.

+ D'INFOS

lesgnolus.fr ou [facebook@LesGnolus](https://www.facebook.com/LesGnolus)



Un nouveau site Internet

Depuis fin septembre le nouveau site internet de la Destination « Monts du Lyonnais » est sorti. Vous trouverez tous les renseignements nécessaires pour préparer votre visite sur le territoire : les lieux à découvrir, les activités à faire entre amis ou en famille, où manger et dormir, sans oublier les événements, bons plans, etc.

Rendez-vous sur :

www.montsdulyonnaistourisme.fr

Une nouvelle carte de randonnée

La nouvelle carte du Plan Départemental des Itinéraires Pédestres et de Randonnée éditée par le Département du Rhône est sortie. De la Vallée du Garon au Pays Mornantais, elle regroupe les chemins balisés de randonnées des communautés de communes de la Vallée du Garon et des Balcons du Lyonnais.

En vente à l'Office de tourisme

au tarif de 5€

Un beau podium pour l'équipe de Judo de l'ALCSL

Après 7 mois d'arrêt des compétitions, les judokas minimes de Chaponost judo qui combattaient sous l'alliance ACJ69, ont pu reprendre le championnat de région AURA samedi 24 octobre à Ceyrat (63), initialement prévu le 15 mars dernier.

Une magnifique journée dans le respect du protocole sanitaire où nous présentions 7 judokas sélectionnés.

Belles victoires pour notre coach Tanguy Pouillevet avec 4 podiums pour ce Championnat Régional AURA :

- Baptiste De Araujo 1^{er}
- Malo Daize 2^{ème}
- Mathias Cheviet et Adrien Joseleau 3^{èmes}
- Maxime Julien 7^{ème}

Les quatre podiums sont qualifiés pour les championnats de France qui devaient avoir lieu les 7 et 8 novembre en région parisienne. Championnats annulés pour l'instant suite aux mesures de confinement.

Nous attendons avec impatience de pouvoir reprendre les entraînements et la suite des compétitions.



Les filles de l'Elan sportif en mouvement malgré le confinement

La section féminine de l'Elan Sportif de Chaponost, ouverte depuis le début de saison 2018-2019, est en constante évolution.

Cette saison, l'effectif total est en progression par rapport à la saison dernière et les filles étaient très assidues jusqu'au confinement qui les a stoppées dans leur élan. Néanmoins, comme pour le premier confinement au mois de mars, Flavien Weisslinger, Responsable de la Section Féminine, a rebondi afin de ne pas perdre le contact avec ses joueuses. Ainsi, il propose 2 fois par semaine des séances d'entraînements en visio. Les joueuses motivées peuvent ainsi continuer à s'entraîner dans leur jardin. Il a imaginé des quizz portant tant sur les règles du jeu que sur la culture foot et la citoyenneté des filles (environnement, santé,...), afin d'impliquer également celles qui ne peuvent pas participer aux entraînements visio, faute d'espaces adaptés.

Tout le monde attend maintenant avec impatience de retrouver le chemin des terrains et de débiter, enfin, les matchs officiels.



Si votre ou vos fille(s) sont intéressée(s) pour découvrir le foot féminin, n'hésitez pas à prendre contact avec Flavien Weisslinger au 06.06.48.23.24 ou par mail à l'adresse suivante : flav.w@free.fr



Graines de Possibles

Transition écologique et citoyenne



En période de crise, la transition écologique et citoyenne est plus que jamais d'actualité !

Malgré des événements qui n'ont pu avoir lieu comme les zones de gratuité ou des soirées ciné-débat, le collectif Graines de Possibles fait preuve de créativité. Deux exemples : le lancement d'un Groupement d'Achats Solidaires et une donnerie, ouverte début décembre rue Chopard dans les locaux partagés avec l'atelier recyclerie de l'Alged ESAT Didier Baron.

+ d'infos sur Facebook :

[CollectifGrainesdePossiblesChaponost](#)

La vie du jardin des possibles

Venez nous rencontrer directement au jardin.

Pour nous contacter : 06 67 42 13 71

Soirée ciné-débat autour du Vélo

Elle aura lieu le 10 avril - 20h30 à l'auditorium de Chaponost

Une soirée sur les bienfaits du vélo comme moyen de transport, pour redonner ses lettres de noblesse à la petite reine. A l'issue de la projection des "vélotafeurs" et des "bikepac-keurs" viendront débattre et partager leurs expériences.

VéloTaf à Chaponost



Un groupe WhatsApp "VeloTaf Chaponost" a été créé pour mettre en contact les chaponois qui pratiquent le vélotaf vers des communes voisines. L'idée : faire un bout de route ensemble et découvrir des itinéraires pour aller travailler dans les communes voisines.

Pour ceux qui veulent se lancer dans l'aventure, rejoignez le groupe WhatsApp.

Contactez-nous : chaponostavelo@gmail.com

ADMR

De nouveaux locaux



Depuis mai 2020, l'ADMR de Chaponost a emménagé dans des nouveaux locaux situés 9 bis A rue Jules Chausse.

Elle bénéficie d'un cadre plus spacieux et plus fonctionnel, pour un meilleur accueil des bénéficiaires. L'association, au service de toutes les personnes à tous les âges de la vie, vous propose, selon vos besoins, une aide adaptée et personnalisée à votre domicile.



Pour mener à bien ses missions, **elle a besoin de recruter des intervenants à domicile et de renforcer son équipe bénévole** (pour les visites auprès des bénéficiaires, la communication, la gestion des ressources humaines, etc.).

Si vous êtes intéressé(e), rejoignez l'ADMR de Chaponost !

Pour plus d'informations :

04 78 16 91 87

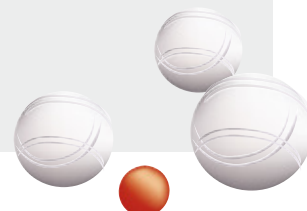
admr.chaponost@fed69.admr.org

> BOULE CHAPONOISE

Pour découvrir ou reprendre la boule lyonnaise, sport boule maintenant, nous vous accueillons avec plaisir **les lundi, mercredi ou vendredi à partir de 16h au boulodrome près du stade.**

En l'absence de structure couverte à Chaponost nous allons, selon la météo, vers les communes voisines.

Pour soutenir les joueurs de Chaponost, venez les encourager le 6 mars et le 20 mars (voir agenda)



Scouts et guides de France

Depuis plus de 20 ans, la commune de Chaponost accueille les Scouts et Guides de France (SGDF). Ce mouvement fondé sur le principe de « l'éducation des jeunes par les jeunes » est ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance.



La crise sanitaire a mis à mal le monde associatif, qui se bat de toutes ses forces pour survivre et maintenir le lien avec ses adhérents, faisant preuve d'une énergie et d'une créativité sans bornes. C'est ce qu'ont démontré nos chefs scouts depuis le début des événements et en particulier pendant le premier épisode de confinement : envoi de vidéos « tutos » (réalisation de chocolats, cocktails...), lancement de défis (création de déguisements ou de totems en pâte à sel, campement sous tente dans son salon ou son jardin), propositions de « bonnes actions » (réalisation de dessins de remerciements à l'attention du personnel soignant), organisation de jeux à distance (Loup Garou) et autres activités (semis de graines de légumes à domicile en vue d'être replantés aux Cartières dans le cadre d'un projet de potager bio). Grâce à leur persévérance et au montage de dossiers pédagogiques solides, les jeunes ont même pu partir en camp cet été, dans le strict respect des consignes sanitaires. Ils sont rentrés nourris de tous ces moments de plein air et de partage, si nécessaires en ces périodes tourmentées.

Le mouvement SGDF fêtera cette année son centenaire et le groupe espère pouvoir célébrer ce bel événement.

Dans une société de plus en plus marquée par la suprématie des écrans et gagnée par l'individualisme et le repli sur soi, le projet du Groupe est plus que jamais tourné vers le respect de la nature, la solidarité et le partage. Comme le disait Baden-Powell : « essayez de quitter la terre en la laissant un peu meilleure que vous ne l'avez trouvée ».



> MJC : DES VACANCES AU TOP !

Sous réserve que les conditions sanitaires le permettent, la MJC propose :

A l'occasion des vacances de Noël :

- **Du 21 au 24 décembre, de 8h15 à 18h15.**
Des stages destinés aux 6-15 ans autour d'activités en lien avec Noël, le pôle Nord, sans oublier des expériences scientifiques, du multisport et des musiques et chants pour se mettre dans l'ambiance.
Tarifs selon le quotient familial.

- **Du 21 au 24 décembre, de 14h à 19h à l'S'Pass Jeunes de la MJC** (place Clémenceau).

Des sorties et activités à la journée ou à la demi-journée pour les 11-17 ans : Escape Game, laser game en réalité virtuelle, soirée restau dans le noir, tournoi de jeux vidéo, soirée karting nocturne + fast food et cinéma.

A l'occasion des vacances d'hiver :

Un séjour ski du 8 au 13 février 2021 pour les 8-16 ans, à Aillons le jeune.
Tarifs de 250 € à 490 € pour les chaponois.

> « S'IL VOUS PLAÎT, DESSINE-MOI UN MOUTON »



Le secteur famille du Centre Social du Saunier propose aux enfants des actions du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité ainsi qu'aux familles : **3 journées d'activités et de surprises autour de l'œuvre d'Antoine De Saint Exupéry « Le Petit Prince », du lundi 28 au mercredi 30 décembre 2020.**

La visite de l'exposition « Antoine De Saint Exupéry. Un Petit Prince parmi les Hommes » à l'espace La Sucrière de Lyon sera proposée. Elle clôturera ces trois jours le mercredi après-midi, etc. *(Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires et des décisions des autorités).*

> COEUR-GRENADINE VOUS ACCUEILLE !

Un lieu d'accueil pour les enfants (de 0 à 4 ans, et jusqu'à 6 ans, pendant les vacances scolaires, à l'école maternelle de la Cordelière, à l'exception des vacances de Noël) et les parents, sans inscription, les lundis, mardis et vendredis matin, de 9h à 11h30 au Centre social du Saunier.

Venez vous posez, jouer tranquillement, partager un moment convivial ou encore échanger autour de l'enfant qui vous étonne et parfois vous préoccupe.

+ d'infos :

csdusaunier.fr - 04 78 45 30 29

> BIENTÔT 2021 : REJOIGNEZ LES CLASSES EN 1 !

CLASSE en



Vous êtes né(e) une année en 1 ? Vous aurez 20, 30, 40..50..70... 90 ou 100 ans en 2021 ? Cette année est la vôtre !

C'est le moment de renouer avec vos « conscrits », d'en rencontrer d'autres et de passer un moment convivial. Rejoignez-nous pour fêter cet événement en participant à la Fête des classes 2021 qui aura lieu le 6 juin 2021 avec le traditionnel défilé et le banquet (en espérant que la situation sanitaire le permette, mais gardons l'espoir !)

Contacts : Denis Qualizza : 06 24 53 11 48 - Daniel Fourny : 06 68 27 29 17
 Josette Palandre : 06 99 13 87 30

AGENDA DES SORTIES

Sous réserve d'éventuelles modifications liées à la crise sanitaire

PROGRAMMATION AUDITORIUM

MERCREDIS 6, 13, 20 & 27 JANVIER

- Mois du jeu, médiathèque

VENDREDI 15 JANVIER

- 20h | Ciné club, ALCSL

SAMEDI 16 & DIMANCHE 17 JANVIER

- Théâtre, 400 coups

VENDREDI 22 JANVIER

- 20h30 | Concert, Moments musicaux ALCSL

JEUDI 28 & VENDREDI 29 JANVIER

- Atelier théâtre, MJC

SAMEDI 30 JANVIER

- 20h | Concert, MJC

MERCREDI 3 FÉVRIER

- 16h | Spectacle Quintete, médiathèque

VENDREDI 5 FÉVRIER

- 15h | Film documentaire Bon pied Bon oeil, médiathèque
- 19h30 | Soirée concert, classes en 4

MARDI 9 FÉVRIER

- 15h | Oreilles en éventail, médiathèque

MERCREDI 10 FÉVRIER

- 16h | Ciné goûter, médiathèque

JEUDI 11 FÉVRIER

- 15h | Temps du conte, médiathèque

MARDI 16 FÉVRIER

- 15h | Oreilles en éventail, médiathèque

MERCREDI 17 FÉVRIER

- 16h | Ciné goûter, médiathèque

VENDREDI 26 FÉVRIER

- 20h | Ciné club, ALCSL

LUNDIS 1ER & 8 MARS (réservé aux collégiens)

- Théâtre sur le harcèlement, collège F. Dolto

DIMANCHE 7 MARS

- 17h | Concert, Moments musicaux ALCSL

VENDREDI 12 MARS

- 20h | Concert, MJC

SAMEDI 13 MARS

- 10h30 | Bref café "les pédagogies alternatives", médiathèque

SAMEDI 20 & DIMANCHE 21 MARS

- Ateliers participatifs et spectacles dans le cadre du festival Histoires de gônes, MJC

VENDREDI 26 MARS

- 20h | Café concert, MJC

AGENDA DES SORTIES

THÈMES

● Vie locale

● Sport

● Exposition

● Concert

Sous réserve d'éventuelles modifications liées à la crise sanitaire

DÉCEMBRE

DU 21 AU 24

- 8h15-18h15 | **Stage**, gymnase F. Perraud, MJC

JANVIER

DIMANCHE 10

- 9h30 | **Chap'en sport**, place Foch

MARDI 12

- 20h30 | **Soirée lecture**, MJC, *Caveau des lettres*

SAMEDI 16

- **Repas Saint Vincent**, salle des fêtes, *coteaux de Chaponost*
- 10h | **Stage yoga**, MJC

SAMEDI 23

- 10h | **Stage yoga**, MJC

SAMEDI 30

- 10h | **Stage danse orientale**, MJC

FÉVRIER

MARDI 2

- 20h30 | **Soirée lecture**, MJC, *Caveau des lettres*

SAMEDI 6

- **Festival En Voix la Musique**, salle des fêtes, MJC

DU 8 AU 12

- **Stage**, salle omnisport, *centre social du Saunier*
- **Stage**, gymnase F. Perraud, *ALCSL judo*

DIMANCHE 14

- 14h | **Loto**, salle des fêtes, *amicale interclasses*

DU 15 AU 19

- **Stage**, salle omnisport, *Elan sportif*
- **Stage**, gymnase F. Perraud, *Excelsior basket*

SAMEDI 27

- 19h | **Nouvel an chinois**, salle des fêtes, *Cercle Wushu*
- 10h | **Stage yoga adulte**, MJC
- 10h | **Stage yoga enfant**, MJC

MARS

MARDI 2

- 20h30 | **Soirée lecture**, MJC, *Caveau des lettres*

SAMEDI 6

- 8h30 | **Concours de boules (licenciés)**, Clos Rebery, *Boule Chaponoise*

DIMANCHE 7

- 8h | **Vente de bugnes**, place Foch, *classes en 0*
- 8h | **Matinée boudins**, place Foch, *Union des chasseurs*
- 10h | **Fête des grandes-mères**, salle socioculturelle, *Couleurs et Passion*

LUNDI 8

- 16h | **Don du sang**, salle des fêtes, *EFS*

SAMEDI 13

- 8h | **Vide-grenier**, salle des fêtes, *Association des familles*

DIMANCHE 14

- 9h30 | **Chap'en sport**, place Foch

SAMEDI 27

- 10h | **Stage yoga enfant**, MJC



FESTIVAL HISTOIRE D'EN RIRE
DU 2 AU 6 MARS

MARDI 2

- 20h | **Soirée humoristique**, MJC

JEUDI 4

- 20h | **Soirée découverte jeunes talents**, auditorium

VENDREDI 5

- 20h | **Soirée théâtre par les "Chapotés"**, auditorium

SAMEDI 6

- 20h | **Soirée théâtre "Mi Amor"**, auditorium

INFOS ET RÉSERVATIONS - MJCCHAPONOST.FR



Déjà 2327 fans ! Merci
facebook.com/villechaponost

tout l'agenda sur
mairie-chaponost.fr



> Lenny Athmane

Une ascension fulgurante

A seulement 17 ans, le jeune chaponois qui a débuté l'athlétisme il y a un peu plus d'un an, fait preuve d'une progression impressionnante. Rencontre avec un jeune espoir qui voit déjà grand.

Résident sur Chaponost depuis sa petite enfance, Lenny Athmane est passionné de sport. Après avoir pratiqué le judo à Oullins, puis le foot à Chaponost, il fait ses premiers pas en athlétisme à l'âge de 16 ans. Durant un an, il cumule ses entraînements avec le foot, avant de se consacrer uniquement à la course aux côtés du Cascol Oullins, puis de l'ESL Pierre-Bénite. Depuis, il enchaîne les succès : en novembre 2019, il réalise sa première compétition avec des temps plus que prometteurs : 7'39 pour le 60m et 23'23 pour le 200m en salle. En janvier 2020, il devient champion du Rhône sur 200m et décroche un mois plus tard le titre de champion régional du 4x200m relais en équipe. Ses performances lui permettent de se qualifier aux championnats de France à Miramas où il obtient la 7ème place sur 200m et sur 4 x 200m. Enfin, en octobre dernier, il est sacré champion régional Auvergne-Rhône-Alpes en 200m et décroche la 3ème place du Podium sur le 100m. Reconnu sportif de haut niveau dans la catégorie espoir, il se donne désormais pour objectif de décrocher une qualification aux championnats de France et d'arriver sur le podium avec à terme, l'espoir d'une sélection en équipe de France. Nous lui souhaitons beaucoup de succès.

> Adeline Proust

Une nouvelle directrice à l'école des Mugnets

En septembre dernier, Adeline Proust a fait sa rentrée en tant que directrice de l'école maternelle des Mugnets. Une arrivée dans un contexte sanitaire particulier, qui n'entache pas l'enthousiasme de la nouvelle directrice.

Après avoir débuté son parcours il y a une quinzaine d'années en Lorraine, elle rejoint ensuite la région lyonnaise à Givors, avant de prendre la direction de l'école primaire d'Yzeron où elle restera 10 ans. Ce nouveau poste à Chaponost correspond à une envie de changement, de découvrir un nouveau cadre et de se centrer sur le cycle scolaire des plus petits. Aux côtés de ses fonctions de directrice qu'elle exerce de manière dédiée un jour par semaine et quotidiennement, elle assure également la classe d'un double niveau de Petites et Grandes Sections. Même si l'année a débuté avec des protocoles sanitaires forts, la nouvelle directrice entend bien mener des projets avec l'équipe de l'école sur laquelle elle sait pouvoir compter : « qu'il s'agisse des enseignantes, des ATSEM, du personnel de ménage ou de cantine, nous avons la chance de travailler ensemble avec l'objectif commun de favoriser l'accueil et les apprentissages des enfants avec bienveillance ». Des projets sont ainsi en cours autour du vivre ensemble et de l'ouverture au monde et à l'environnement.



> Michel Remillé

Un incroyable périple à vélo

Avec un périple de près de 2 ans parcouru à vélo, à travers le continent africain, le chaponois de 58 ans, Michel Remillé a réalisé l'un de ses plus grands rêves.

Rentré au club de vélo de Chaponost en 1979, il n'a que 15 ans quand il grimpe déjà le Galibier, avant de remporter de nombreuses compétitions cyclistes. Avidé de voyage, il pratique également le trail et l'alpinisme et allie ses deux passions, en gravissant le Kilimandjaro en VTT en 1990. Après avoir vécu à l'Ile Maurice près de 3 ans, où il obtient le titre de vice-champion toutes catégories en duathlon*, et 15 ans à la Réunion où il décroche le titre de champion vtt cross-country dans la catégorie Master 2, il revient s'installer à Chaponost en 2018 avec un objectif : préparer un périple à vélo sur le continent africain, traversant 24 pays. Durant près de 2 ans, il réalise son odyssée africaine et parcourt 27 130km de l'Afrique du Sud au Maroc où l'épidémie de Covid-19 le contraint à rester confiné plus de 2 mois, avant de devoir traverser l'Espagne en voiture et de pouvoir reprendre son parcours à vélo. Il enchaîne alors les grands cols des Pyrénées et du Massif Central et rejoint Chaponost le 26 juillet dernier, marquant la fin d'un bel exploit réalisé grâce à sa force de caractère et ses qualités physiques et mentales.

* (vélo et course à pied)



L'équipe municipale saura-t-elle se « réinventer » ? Nos doutes.

La pandémie mondiale, ses drames, ses conséquences sociales et économiques ont marqué l'année 2020. Elle pourrait, espérons-le, être maîtrisée. Elle nous amène à nous interroger sur le sens de nos vies individuelles et collectives. Nous devons nous « réinventer » comme disait le président de la République.

Lors du conseil municipal du 2 Décembre il nous a été proposé une prévision de la politique municipale jusqu'en 2024. Comme cela nous a été répété à plusieurs reprises le programme de l'équipe majoritaire sera scrupuleusement appliqué. Dont acte. Cependant la pandémie a d'ores et déjà coûté 300.000€ en 2020 et les impacts futurs ne sont pas encore estimables.

Certes, ce n'est qu'une prévision, mais dans la projection financière pluriannuelle jusqu'en 2024 nous remarquons des manques*, des sujets d'inquiétudes et peu de nouveautés :

Un maintien dans leur intégralité des projets MJC et Salle de restauration scolaire sans que soit discutée la possibilité de revoir des solutions moins onéreuses.

Le Centre Social reste absent de cette réflexion. *Nous veillerons, car le risque est réel, à ce que le projet MJC ne provoque pas une aggravation de la rupture de mixité sociale entre les deux publics concernés.*

Une absence totale d'aides ciblées sur les habitants et les associations particulièrement affectés par la pandémie. On peut prévoir l'émergence de besoins sociaux dans les mois à venir.

Des investissements financiers insuffisants sur la transition écologique sans mesures précises.

En matière de transition écologique, les efforts d'investissement annoncés pour les quatre premières années du mandat, sans déclinaison d'actions précises, nous paraissent insuffisants. La commune et la CCVG ont choisi de se faire accompagner par « Cit'ergie » pour aider à décliner celles-ci. C'est bien. *Nous proposons qu'une Commission Citoyenne de Chaponost dédiée soit constituée et soit force de propositions dans cette démarche.*

Une absence de mesures incitatives auprès des habitants, des agriculteurs, des entreprises conduisant à des attitudes écologiquement plus vertueuses. Se « réinventer » pourrait être :

- **Création de vraies pistes cyclables** notamment au centre de la ville et sur la départementale 42.
- **Aides à la rénovation thermique des habitations.**
- **Incitations à l'utilisation des transports en commun.**
- **Aides à l'installation de cultures maraîchères** à tout le moins sur les terrains agricoles propriétés de la commune.
- **Aides incitatives à la culture biologique pour les sapins et les vergers.** Les entreprises de culture de « sapins-bio » ou de « pommiers-bio », ça existe ! **Sans oublier que les cultures maraîchères et fruitières, dont le besoin en zone péri-urbaine est de plus en plus croissant tout au long de l'année, seraient tellement plus pertinentes que la culture de sapins pour Noël, de l'ordre de 50 hectares à Chaponost.**

* **Ces manques portent des risques à venir dont la nécessité de faire des économies non pertinentes ou de devoir rechercher des ressources supplémentaires :**

- Faudra-t-il faire des économies sur les dépenses courantes de la commune (sur l'entretien des bâtiments municipaux, sur les subventions aux associations, etc...) ?
- Faudra-t-il augmenter les tarifs des prestations municipales ?
- Faudra-t-il emprunter plus que les 6.750.000 € annoncés, ou renoncer à certains projets ?

Les élus « C'est le moment pour Chaponost » :
Daniel Serant ; Catherine Poinson ; Christian
Gautier ; Anne Arnoux.

Nos commerces, tous essentiels !



Nathalie De Gasperis - Milanella

A l'approche des fêtes, soutenons nos commerces



Jacques Lafargue - Jacques Lafargue Traiteur

Charline Chio - Au coeur d'un cocon